

● LIBERTÉ

A. Absence de contraintes

C'est, au sens général, l'état dans lequel on ne subit aucune contrainte.

I. CHARME ET BIENFAITS DE L'ABSENCE DE CERTAINES CONTRAINTES :

- a) Du travail.
- b) Des habitudes de tous les jours: d'où santé, intérêt nouveau de la vie, fantaisie, gaieté, etc.
- c) Des préjugés intellectuels : on devient un « esprit libre » (cf. Esprit * critique) : ex. Montaigne, Gide.
- d) De la domination d'autrui : d'où dignité, indépendance.
- e) Des bienséances trop étroites : d'où franchise, spontanéité, familiarité.
- f) Des règles morales, sociales ou religieuses : « Fais ce que voudras » (Rab.) ; d'où plaisir, culte du moi, épanouissement de l'être (cf. Stend., Gide), disparition de l'hypocrisie, expression de la nature * (D).

II. RÉSERVES :

- a) Seule la contrainte fait goûter la liberté par contraste.
- b) Ennui de la liberté totale. On est libre, mais pour quoi? On cherche un but, et tout but est plus ou moins une contrainte : cf. les engagements de Gide, le dégoût devant la disponibilité totale chez Sartre (*La Nausée*).

B. La liberté philosophique

Ne pas subir de contrainte et agir conformément à sa volonté et à sa nature.

I. CE QUI L'EMPÊCHE :

- a) Métaphysiquement : 1 fatalité * (A) antique; 2 prédestination, grâce toute-puissante ou refusée (Jansénisme, Pascal, Racine).
- b) Naturellement : 1 déterminisme de la nature * (B), de l'histoire; 2 contrainte sociale, conformisme, préjugés; 3 tyrannie du corps, physiologie, hérédité; 4 les passions * (cf. Racine).

II. CE QUI L'ASSURE :

- a) Lucidité et raison : 1 pour apprécier le possible; 2 pour concevoir ce qui doit être fait.
- b) Volonté * pour réaliser ce qui est conçu. Conséquence : responsabilité morale.

III. CEUX QUI L'AFFIRMENT :

Ex. stoïcisme, christianisme, Corneille (la liberté est adhésion consciente de la volonté aux actes que réclame la gloire), existentialisme (la liberté consiste, dans une situation, à assumer une attitude qui pose les valeurs qu'on veut créer et qui fait être celui qu'on veut être : ex. Oreste, dans *Les Mouches* de Sartre).

IV. PROBLÈME PSYCHOLOGIQUE DE LA LIBERTÉ :

Même lorsque nous agissons consciemment et volontairement, notre volonté n'est-elle pas déterminée par diverses raisons intérieures ou extérieures? Ou ce que nous faisons est-il toujours imprévisible parce que nous créons? Autrement dit, notre volonté est-elle comme une balance qui penche du côté où pèsent les motifs et les mobiles les plus lourds, ou, tout en tenant compte de ceux-ci, les dépassons-nous par un acte conscient qui, par sa nature, exprime notre personnalité unique? A la limite, la conception idéale de l'acte gratuit, décision prise sans raison aucune : ex. le crime de Lafcadio, dans *Les Caves du Vatican* de Gide.

C. La liberté dans l'art

- a) Pas de règles * : cf. Romantisme *.
- b) Avantages : 1 pas de bornes à l'inspiration *; 2 à la sensibilité *; 3 art plus près de la vie; 4 fantaisie, hardiesses; 5 originalité; 6 plaisir varié du lecteur.
- c) Dangers : 1 l'informe, l'énorme; 2 le public ne comprend pas; 3 facilité, négligence (cf. Contrainte *, Règle *, Langue B).

D. Les libertés politiques et sociales

Le droit de faire tout ce dont l'interdiction n'est pas justifiée par la nature de l'homme et la préservation de la société.

I. LES DIVERSES SORTES DE LIBERTÉ :

- a) Liberté physique (ne pas être esclave ou prisonnier).
- b) Liberté civile (nul homme ne peut être détenu que selon la loi).
- c) Liberté politique (droit de concourir à la formation de la loi).
- d) Libertés publiques : de conscience, de réunion, de la presse, d'association, du travail.
- e) Dans l'ordre international : indépendance, autonomie.

II. CE QUI LES EMPÊCHE :

- a) Esclavage.
- b) Tyrannie, despotisme, autocratie, arbitraire, dictature, etc.
- c) Colonialisme, impérialisme.

III. CE QUI LES ASSURE :

- a) Dans la nation : 1 avant 1789 : lois fondamentales limitant l'autocratie, pouvoirs intermédiaires, clergé, Parlements (cf. Mtq.); franchises; 2 après 1789 : séparation des pouvoirs (cf. Mtq.), déclaration des droits de l'homme, constitution, etc.
- b) Dans l'ordre international : droit international, O.N.U.

IV. CE QUI LES LIMITE :

- a) La liberté des autres.
- b) La nécessité d'éviter des excès : anarchie, licence.
- c) La loi qui préserve la société.

V. LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE :

a) *Les problèmes qu'elle pose.* Consiste-t-elle à pouvoir théoriquement tout acheter et tout vendre? ou à ne pouvoir acheter ou vendre que certaines choses, mais de façon qu'on soit réellement sûr de pouvoir se procurer ces choses essentielles sur le produit de son travail, selon ses besoins et compte tenu des intérêts de la collectivité?

b) *Ce qui l'empêche :* prohibitions diverses, dirigisme, étatismisme, collectivisme, etc.

c) *Ses manifestations :* libre-échange, commerce libre, production, vente, prix libres, etc., loi de l'offre et de la demande.

d) *Ses excès :* coalition d'intérêts privés, accaparement, spéculation, etc., tyrannie de l'argent, désordre économique.

VI. LA LIBERTÉ DE PENSÉE :

a) *Liberté :* 1 de conscience (la religion qu'on veut); 2 d'opinion (les idées politiques et sociales qu'on préfère); 3 de la presse.

b) *Ce qui s'y oppose :* inquisition, fanatisme, censure, tradition.

c) *Ses conséquences :* cf. Libre * pensée, tolérance.

d) *Ses défenseurs :* cf. Libre * pensée, Philosophe * (D).